

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 12 MAI 2026

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (16)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Marie BARRIERE, Rémi BAUDOT, Valérie BERGER-CAPBERN, Dominique BRET (Secrétaire générale), Sylvine BROUTE (arrivée à 20h55), Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Pierre DELENNE, Céline DODIN, Rémi DUBOIS, Vincent FREY, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Joël POULAIN (arrivée à 20h40), Alix VILLAR.

Membres excusés / absents (3)

Lucas BASSET (pouvoir à Alix VILLAR), André HERMET, Patrick ROBIN.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 20h35, quorum atteint de 17 voix sur 19.

1. Validation du compte-rendu du CD du 27 mars 2026

Le compte-rendu du Comité directeur du 27 mars 2026 est définitivement approuvé avec 2 abstentions.

2. Calendrier

• Calendrier 2027 CO à pied

Benjamin CLEMENT-AGONI fait part de la demande du COCS, examinée en Bureau directeur : suite au refus de la nouvelle municipalité des Déserts (73) d'autoriser l'organisation du CFC à La Féclaz, proposition du club de déplacer le week-end du CFC sur la station des Aillons-Margériaz avec recul des dates aux 19 et 20 juin compte tenu de l'altitude de cette station. Ceci pose plusieurs problèmes : organisation du CFRS impossible dans cette configuration, dates correspondant à celles de la Jukola, période du baccalauréat.

Le Bureau directeur a décidé de recontacter le CMO (qui avait également déposé un dossier pour le week-end du CFC mais celui-ci était arrivé hors délai) qui serait d'accord pour reprendre l'organisation aux dates initiales (6, 8 et 9 mai) et de proposer au COCS de reprendre tout ou partie de l'organisation du CFLD et du CF Relais de catégories.

En ce qui concerne le dossier du CMO, le week-end ressemblerait au CNE 2023. Les cartes seraient refaites, les bénévoles sont partants, les 1^{ères} autorisations ont été obtenues.

De son côté, le COCS a confirmé réfléchir à monter un dossier pour la seconde quinzaine d'août.

En parallèle une piste faisant appel à un prestataire a commencé à être explorée du côté de la Bourboule.

Pour le CFRS, le CFMD et le CFC : le Comité directeur retient à l'unanimité le dossier du CMO sous réserve d'expertise favorable.

Pour le CFLD et le CF Relais de catégories : la décision est reportée au Comité directeur de juin, la date limite du nouvel appel à candidatures étant fixée au 1^{er} juin.

• Calendrier 2027 CO à VTT

Benjamin CLEMENT-AGONI signale ne pas avoir encore reçu de dossier à ce jour.

• Calendrier 2027 CO à Ski

Le Président indique qu'un dossier est en cours de préparation pour les CFMD et Mass Start par le COCS 73.

Par ailleurs, Cosma Events a manifesté un intérêt pour l'organisation de CF de CO à Ski en 2027 dans les Hautes Alpes.

Benjamin CLEMENT-AGONI rappelle que les dossiers pour les organisations de CO à VTT et CO à Ski sont étudiés par les sous-commissions concernées et que la gestion du calendrier des raids a été déléguée aux Ligues.



- **Demandes de WRE pour 2027**

Pour les 2 demandes en attente de décision (Nationales Sud-Est accolées à la JEC), celles-ci restent encore en attente du programme définitif des courses concernées.

- **Calendrier 2028**

Benjamin CLEMENT-AGONI indique que l'appel à candidatures pour le calendrier pédestre a été lancé début avril avec comme date limite le 1^{er} juin. Il signale qu'un dossier pour O'France autour de Vichy et la Montagne Bourbonnaise début juillet 2028 a déjà été reçu.

3. Relations institutionnelles

- **CNOSF**

Le Président informe le Comité directeur de la tenue de 2 réunions du groupe de travail Sports de Nature. La première était assez générale ; parmi les informations, une réunion CNOSF – Héritage 2030 est prévue le 1^{er} juin. L'objectif de ce dispositif est d'encourager la pratique des sports de montagne tout au long de l'année.

A noter qu'une réunion entre la FFCO et le Ministère a déjà eu lieu sur ce sujet, ce dernier devant revenir vers la Fédération avec un projet de convention.

La deuxième réunion a abordé la mise en place d'un groupe de travail en vue d'élaborer une proposition de loi relative à l'accès à la nature. Il est important d'être présent dans ce groupe et de participer à la rédaction, l'accès à la nature pour la majorité des fédérations n'étant envisagé que comme l'accès aux chemins.

Le Président participera à ce groupe, épaulé si besoin par la Secrétaire générale et le responsable de la commission Equipements et Cartographie.

Par rapport à l'ONF, lors des réunions du groupe de travail fin 2025, le constat a été fait que la seule façon d'avancer était d'impliquer la Présidente du CNOSF. Celle-ci a écrit aux Ministres de l'Agriculture et de la Transition Ecologique ce qui a conduit à la proposition d'une réunion par l'ONF en présence du directeur financier, de la Directrice des relations institutionnelles avec les co-présidents du groupe de travail Sports de Nature (le Président de la FF Randonnée Pédestre et la Secrétaire générale de la FF Montagne Escalade).

Comme évoqué dans les réponses ministérielles faites dans le passé, la proposition de convention permet l'accès gratuit à la forêt mais avec des frais de dossier. De nombreux points ne sont pas satisfaisants : définition restrictive des chemins autorisés, un délai de 8 semaines minimum pour répondre, absence de réponse valant réponse négative...

Une contre-proposition est en cours d'élaboration au niveau du CNOSF incluant l'obligation pour l'ONF de négocier avec les fédérations des conventions bilatérales.

Un appel à candidature a été lancé pour pourvoir le poste vacant du Conseil d'Administration du CNOSF. S'il serait intéressant d'avoir un ou une candidat(e), être élu nécessite d'entreprendre un vrai travail de lobbying auprès des autres fédérations.

La Soirée des Champions mettant à l'honneur les titulaires d'un titre continental ou mondial est prévue le mardi 23 juin. Mathias BARROS-VALLET et Cécile CALANDRY ne pourront y assister, étant en phase de préparation finale pour les Championnats du Monde en Italie.

- **IOF : Assemblée Générale**

Le Comité directeur valide à l'unanimité que la Fédération soit représentée à cette AG par Vincent FREY. Une ou deux autres personnes peuvent se joindre sans droit de vote, la Fédération ayant droit à la présence de 3 membres. Le Président indique être toujours en attente de la date de la pré-AG, moment important des discussions.

- **Ministères**

Un projet de convention tripartite (Ministère de l'Education Nationale, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Engagement) a été adressé à la Fédération pour signature et renvoi avant le 15 mai. Il est important de signer cette convention pour faire valoir les actions engagées par la Fédération vis-à-vis du Ministère et répondre au contrat de délégation.

De plus, certaines actions mises en œuvre par la Fédération répondent aux objectifs et aux indicateurs de la convention, Marie-Violaine PALCAU ayant commencé à les lister.

Le Comité directeur valide la signature de la convention à l'unanimité.



4. Commissions

• Cartographie

Le Président fait part de 2 problèmes par rapport à la cartographie. Le premier, à la suite d'un courrier de Franck DECHAVANNE (FD) par rapport au manque de respect de la part de la FFCO du règlement cartographique, renvoie au respect du droit d'auteur. Celui-ci implique que le nom du cartographe apparaisse sur chaque carte. FD nous interroge aussi sur le respect de la charte graphique. Le problème se pose notamment lors d'entraînements ou stages au cours desquels seuls des extraits de cartes sont utilisés.

Le deuxième fait suite à la création d'un nouveau club par 2 licenciés ayant fait certaines cartes dans leur ancien club et refusant de les remettre à ce club. Ces personnes sont juridiquement dans leur droit dans la mesure où il n'y a pas eu de convention relative à la cession des droits patrimoniaux des auteurs signée lors de la réalisation des cartes.

Afin de traiter ces difficultés, la commission Equipements sportifs/cartographie a entrepris une révision du règlement cartographique. Un projet d'adaptation de ce règlement sera présenté lors du Comité directeur de juin.

• Développement Durable

Dans le cadre de la charte des 15 engagements écoresponsables des fédérations sportives et ligues de sport professionnelles et de notre convention de partenariat avec la MAIF, une formation de 2 heures a été faite auprès des salariés par Patrick CAPBERN et Jonathan TESSE.

• Numérique

Valérie BERGER-CAPBERN présente le nouveau site vitrine mis à disposition par Neutron et explique les travaux réalisés et ce qui reste à faire, une aide complémentaire ayant été demandée à la société, notamment par rapport à la forme.

Elle indique que le site métier est en phase de restructuration en interface avec le nouveau site vitrine, deux premières livraisons ont été effectuées. Des réunions se tiennent tous les 15 jours pour suivre l'avancement des travaux.

KISIS est en discussion avec un autre prestataire pour lui sous-traiter une partie du développement ce qui aurait deux avantages : avoir plusieurs personnes qui connaissent bien le fonctionnement du site fédéral, aller plus vite dans le développement des nouvelles fonctionnalités.

5. Points divers

- Pierre DELENNE signale qu'au sein de la commission Développement Durable, un groupe est en train de travailler sur l'accès au milieu naturel pour élaborer un document politique mettant en avant l'attention de la Course d'Orient pour le respect de l'environnement et de la biodiversité, proposant des mesures pour limiter notre impact. Celui-ci devrait être présenté au Comité directeur au mois de juin.
- Le Président indique avoir été sollicité par le Pôle Ressources National de la Transition Ecologique et des Sports de nature autour du plan national d'adaptation au changement climatique afin de faire le point sur les actions mises en œuvre par la Fédération. Des réunions en visio sont prévues les 27 mai et 2 juin.
- Le Président et la DTN ont eu une réunion avec Outdoor-Vision pour faire le point sur les suites des conventions signées. Ils rappellent l'investissement financier de la Fédération, via les subventions ANS reçues au titre de la transformation numérique des fédérations, visant à obtenir une solution pour générer des cartes de chaleurs à partir des traces GPS récupérées auprès des coureurs lors des événements. Deux cartes de ce type ont été obtenues à titre expérimental lors d'O'France en 2023 et une lors du Championnat de France à Risoul en 2022. Outdoor-Vision n'ayant pas actuellement la capacité à générer de telles cartes de manière automatique, un appel aux ligues a été fait pour que chacune indique l'évènement pour lequel elle souhaiterait disposer d'une telle carte. La Fédération est en attente des réponses de toutes les ligues.
- Le Président informe le Comité directeur qu'une rupture conventionnelle a été engagée, pour donner suite à la demande de Thibaut PROCUREUR. Un appel d'offre d'emploi a été lancé et des candidatures sont parvenues à la Fédération. Toutefois, il est important de prendre le temps de savoir plus précisément sur quels aspects de la communication sont les besoins avant de faire des entretiens en vue de pourvoir le poste.



- Le Président informe le Comité directeur de la visite de l'IOF les 4, 5 et 6 juin prochains à Risoul dans le cadre de la candidature aux WOC 2031. Une réunion pour préparer cette venue sera programmée prochainement.
- Le Président indique avoir été sollicité par la fédération britannique pour organiser, en parallèle à l'UTMB, une opération de promotion de la course d'orientation sous forme d'une course au score dans le cadre de son partenariat avec Hoka. Cette manifestation sera gérée par le CDCO 74. Les athlètes haut-niveau qui ne seront pas sélectionnés pour les Championnats d'Europe seront invités à participer à cet évènement, occasion de rencontrer des partenaires potentiels.
- Céline DODIN signale que, dans le cadre des JO 2030, les fédérations d'été n'ont pas été validées pour intégrer le programme olympique, le comité d'organisation ne retenant que des disciplines liées à la neige et la glace. Elle demande si des actions ont été faites pour la CO à ski. Le Président précise que les informations avaient été transmises à l'IOF. Marie-Violaine PALCAU informe qu'elle est en train de travailler sur la demande de délégation pour cette discipline.
- Pierre DELENNE demande des informations sur le coût des retransmissions télévisées, notamment les différences entre retransmissions nationales et internationales. Le Président indique que, sur les retransmissions internationales, il n'y a pas de coût de production d'images mais uniquement la réception des flux vidéo et audio de la part de l'IOF et mises de commentaires en français alors que, sur les retransmissions nationales, il y a le coût de production comprenant 4-5 caméramans, 5-6 personnes à la production plus les commentateurs. Il précise qu'un dossier de demande de subvention ANS a été déposé pour la retransmission du CFRS cette année. Il indique que le club organisateur du CF Sprint 2026 a également déposé un dossier auprès de l'ANS pour la retransmission de cet évènement, sans financement fédéral.
- Le Président informe que, à la suite de la décision de ne pas attribuer l'organisation du CFLD et du CF Relais de catégories à l'ADOC, ce club demande le paiement de frais de cartographie. Après consultation du dossier déposé pour obtenir cette organisation, précisant que les cartes utilisées seraient les mêmes que lors des Nationales Nord-Est 2026, la réponse sera négative.

Fin du Comité directeur à 22h50.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

